

# Interrogations après une décevante visite du Centre d'interprétation d'Alise-Sainte-Reine

Paul BÉROIT

*Sorti désappointé de sa récente visite du Centre d'interprétation (dit encore MuséoParc) d'Alise-Sainte-Reine, ou plutôt de l'anneau explicatif où se déroulent cartes, résumés historiques, frises illustrées, panoplies, maquettes et reconstitutions en tout genre, l'auteur reste sur sa faim et ressent un certain malaise. Quant aux preuves matérielles présentées à Alise, elles ne laissent pas sans poser de légitimes question.*

Le 26 mars 2012, le premier ministre François Fillon inaugura le Centre d'interprétation d'Alise-Sainte-Reine (ou MuséoParc), qui a coûté 55 millions d'euros (pour 20 annoncés). Les dividendes touristiques attendus étaient à la mesure du Colisée à la façade de bois réalisé par l'architecte Bernard Tschumi. Sur le site web du Conseil départemental de la Côte-d'Or, on note que le bilan après un an d'exploitation a dépassé les espérances, avec 142 000 entrées enregistrées. La Chambre régionale des comptes s'interroge toutefois sur la vraie nature de ce complexe touristique : est-ce "un parc de loisirs ou un vrai musée ?". Justement, un musée de site estimé à 30 millions d'euros, sans compter les probables dépassements, devrait confirmer le caractère scientifique de l'ensemble. D'ailleurs, rétorque, le Conseil départemental, "le fait que le centre d'interprétation abrite un bon nombre de pièces historiques, de vestiges et d'œuvres d'art liés à l'époque gallo-romaine implique des mesures et des équipements de sécurité bien spécifiques, en aucun cas comparable à ceux d'un parc d'attraction" <sup>(1)</sup>.

On a regretté la part limitée dévolue aux objets authentiques dûment présentés sous tous leurs aspects. La grande boutique du rez-de-chaussée, abondamment pourvue en produits régionaux, ne proposait pas le volumineux et coûteux rapport de fouilles de Michel Reddé, qui pouvait tout de même intéresser une fraction même infime des visiteurs. Richard Adam, maître de conférences en archéologie et histoire romaine à la Sorbonne, est sévère : "N'allez pas au Disneyland d'Alésia" <sup>(2)</sup>. On ressent donc un certain malaise, loin de l'impression qu'avait laissée une visite au Mont Beuvray dix ans auparavant. En effet, pendant l'été 2002, le Centre archéologique européen construit au pied du célèbre site celtique avait présenté l'exposition temporaire *Sur les traces de César, enquête archéologique sur les sites de la guerre des Gaules*. Les photographies de divers types d'armes, tant offensives que défensives, bénéficiaient, dans le livret édité à cette occasion, de légendes circonstanciées. Ainsi deux pointes de lances, sous le numéro 44 sont accompagnées de toutes les précisions attendues : provenance (Alise-Sainte-Reine), occasion et date de découverte (1861-1862), fouilles des travaux

du siège d'Alésia, sur l'ordre de Napoléon III, nature du métal, date, dimensions, lieu de conservation, le Musée d'Archéologie Nationale, numéros d'inventaire, bibliographie (principalement *Les armes d'Alésia* de Suzanne Sievers dans la somme *Alésia : fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991 – 1997)*). Au MuséoParc on lit seulement sur la notice qui accompagne les vestiges d'armes offensives romaines : "dépot du musée d'Alise-Sainte-Reine".

## Le fragment de tente : une énigmatique présentation minimaliste

Dans la brochure de 2002 de Bibracte on mentionne un indice exceptionnel de la présence d'un camp romain à Alise : "un fragment de tente, retrouvé dans le fossé du titulum qui protégeait la porte nord du camp A, attribué au siège mis par Jules César". L'eau d'une source l'avait préservé de la décomposition. Dans l'ouvrage collectif cité plus haut l'archéologue Van Driel-Murray consacre six pages à cet étonnant vestige sous le titre Les restes d'une tente césarienne en cuir. Ce morceau de cuir d'une cinquantaine de centimètres de long est le plus ancien élément de tente romaine connu. Dix ans plus tard le visiteur du Centre d'interprétation d'Alise-Sainte-Reine découvre à côté du fragment authentique ce cartel évasif : "1. Fragment de tente, cuir de chèvre". Rien sur le caractère unique en France de l'objet présenté, le lieu et les circonstances de sa découverte, sa datation ! Pourquoi ne semble-t-il pas avoir fait l'objet d'une expertise jugée aussi fiable ? Lors de la journée d'information sur la datation au carbone 14 qui eut lieu le 22 mars 2002, sous l'égide du Centre de recherche et de restauration des musées de France, Jacques Evin, ingénieur du CNRS au Centre de datation par le radiocarbone de l'Université de Lyon I, présenta tout l'intérêt que l'archéologie pouvait tirer d'un perfectionnement de cette technique, qui permet la datation de très petits échantillons, "tissus anciens, parchemins, peintures pariétales, objets d'art en bois ...", avec une marge statistique de plus ou moins cinquante ans pour les dix derniers millénaires. Seul vestige de nature organique dans les collections présentées au Centre d'interprétation,

le fragment de tente permettrait, par sa datation au moyen d'un procédé si reconnu, d'attribuer l'ensemble des trouvailles au fameux siège, avec toutefois une marge d'incertitude de quelques décennies. Pourquoi s'être privé d'un avantage décisif ? Risquait-on de mettre en évidence un témoignage archéologique frappé d'anachronisme en regard de la thèse officiellement retenue ?

### **Le vase d'Alise, un argumentaire contestable et contesté**

À peu de distance du morceau de peau un autre cartel indique : *"les défenseurs de ces Alésias ferment les yeux sur les acquis des recherches d'Alise-Sainte-Reine. Pour eux les découvertes faites sous Napoléon III résultent d'un trucage ; les plus récentes se rapportent à un événement qui n'est pas le siège de César"*.

Il est piquant d'avoir admiré à proximité de ces considérations la reproduction d'un vase à boire trouvé en 1862 par un terrassier dans un fossé de la circonvallation de Jules César. Selon Gilbert Charles Picard <sup>(3)</sup> ce skyphos est le meilleur produit des derniers orfèvres hellénistiques, et l'événement au cours duquel il a été perdu impose une date de réalisation antérieure au début de la guerre des Gaules. Néanmoins il admet aussi que la figuration de minces rubans d'étoffe retenant les décors floraux a son équivalent sur l'Ara pacis et correspond au goût de la période d'Auguste, qui se flattait d'être l'héritier de César et le descendant de Vénus.

François Baratte, Conservateur au Département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre, constate que *"plus complexe est la datation des coupes décorées de feuillages, comme en témoignent les discussions que suscite le « canthare » d'Alésia, antérieur aux années 50 avant J.-C. pour certains, contemporain de Claude pour d'autres"*, car *"le goût pour une nature délicate et finement rendue, très vif à la fin du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C., se rencontre déjà auparavant"* <sup>(4)</sup>.



*Canthare d'Alésia, Saint-Germain-en-Laye  
Musée d'Archéologie Nationale*

Dans le catalogue de l'exposition *Vercingétorix et Alésia*, conçue en 1994 par Alain Duval, conservateur de ce qui était encore à l'époque appelé le Musée des Antiquités Nationales, on admet que *"sa date est très discutée"*, au point qu'*"on a longtemps suspecté le commandant Stoffel d'avoir organisé cette découverte pour flatter l'empereur ; mais rien ne permet de rejeter la version officielle des faits, ni de mettre en doute l'authenticité du vase"*.

L'auteur de la notice, par honnêteté intellectuelle, est forcé de mettre en garde le lecteur : *"La présence de la coupe dans le fossé de la circonvallation n'implique en aucune manière qu'elle y soit parvenue lors des opérations militaires de 52 av. J.-C."* <sup>(5)</sup>. Les cartels du Centre d'interprétation n'ont cure de ces restrictions superflues, voire déroutantes, pour le grand public d'aujourd'hui.

Quelle conclusion tirer, si le canthare donnait une idée de la date exacte du siège autour du mont Auxois, événement qui deviendrait en conséquence plus tardif que celui rapporté à César, au lieu d'être daté par lui ? Une grande surprise à cet égard : Michel Reddé envisage cette éventualité, que seul le matériel militaire permet d'écarter, sur le postulat fondamental qu'il ne peut appartenir qu'au fameux siège. De 1991 à 1997, les procédés traditionnels de fouilles sont apparus au fil du temps très peu féconds en artefacts. L'archéologue aboutit à cette conclusion : *"s'agissant de prospections de surface, au détecteur à métaux, le doute existe assez souvent et l'on doit à ce propos formuler une règle générale de bon sens : les armes et l'équipement typiquement militaires appartiennent sans doute possible à l'époque du siège - sauf à supposer qu'Alésia n'est pas à Alise, ce qui, compte tenu du dossier actuellement réuni, n'est plus sérieusement défendable, ou bien qu'a eu lieu au même endroit une seconde grande bataille entre Celtes et Romains, non signalée par les textes - ; en revanche, il peut y avoir doute sur le reste des objets, sauf lorsque ceux-ci sont extrinsèquement bien datés"* <sup>(6)</sup>. Cet aveu, qui mérite d'être relu et soupesé, semble avoir échappé à ceux qui proclament ou croient que tout est simple en cette affaire. Pour terminer avec les armes, il faut savoir que les premières campagnes menées à la demande de Napoléon III n'aboutirent qu'à de rares trouvailles, que les rapports répertorient et localisent avec minutie. À partir de 1863, on creuse dans la plaine de Grésigny, et tout change. Le 18 mars 1863, on dégage d'un coup *"40 lances et 50 javalots"* <sup>(7)</sup>. Des armes par brassées entières ! Plus de description précise, de dessin ni de localisation. Certains s'en amusèrent.

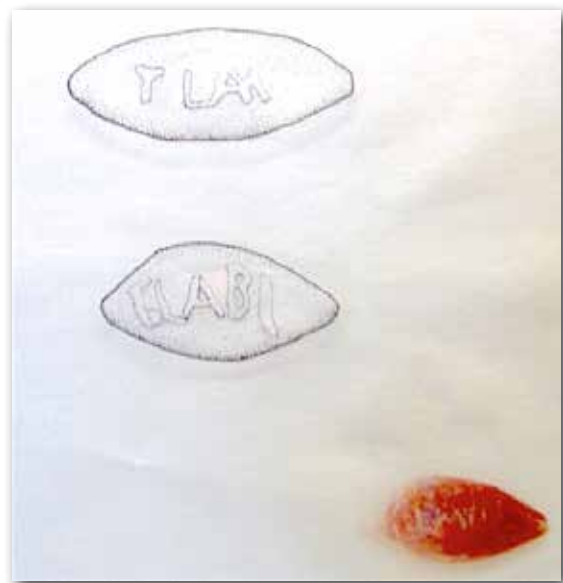
En ce qui concerne le canthare, on n'ose envisager une éventualité tout aussi déplaisante que l'artefact anachronique, ou même inauthentique, mais aux conséquences moins gênantes pour la chronologie

des vestiges alisiens : cette admirable pièce d'orfèvrerie, trouvée par exemple en Campanie, aurait-elle été placée dans une tranchée de fouilles pour complaire à l'empereur ignorant de la fraude ? Un graffiti en langue osque, gravé sur le pied, pourrait le laisser penser <sup>(8)</sup>. Des objets originaires des cités du Vésuve circulaient depuis longtemps en Europe, offerts par la monarchie des Deux Siciles aux visiteurs de marque. Ainsi sont exposés dans une vitrine au château de Chantilly des objets antiques déterrés à Pompéi sous les yeux du duc d'Aumale et offerts à ce fils de Louis Philippe <sup>(9)</sup>. Cependant Michel Reddé déclare à son propos : *"il n'y a guère de raisons de douter de sa provenance, d'autant que les fossés, à cet endroit, ont été entièrement vidés par les fouilleurs de Napoléon III, à la recherche d'un hypothétique couvercle. Nous avons pu vérifier nous-mêmes la valeur de cette fouille"* <sup>(10)</sup>. Il est heureux que l'emplacement exact de la découverte ait pu être localisé, car en dehors des fossés situés au pied du mont Réa, d'où provient la plus grande partie des trouvailles napoléoniennes, *"on n'a globalement qu'une très faible idée"*, concède Michel Reddé, *"de la provenance précise des objets. Cette série d'incertitudes a naturellement servi les opposants à la thèse alisienne : faute d'un dossier documentaire impeccable, la suspicion a parfois été jetée sur l'ensemble de la collection du musée de Saint-Germain"* <sup>(11)</sup>. Et cette méfiance n'est pas sans fondement : si le lecteur se rendant au Musée d'Archéologie Nationale à Saint-Germain-en-Laye, cherche en vain ce canthare dans les vitrines des salles consacrées à la Guerre des Gaules, c'est dans le secteur gallo-romain qu'il l'admirera et lira sur un cartel, avant les origines de deux patères et six cuillères et après celle d'un *simpulum* : "2-75646- Canthare (vase à boire) – Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or)". Commentaire bien laconique et décevant, pour une pièce à l'histoire aussi prestigieuse !

**Un autre argumentaire contestable :  
les deux balles de fronde de Labénius**

Du canthare, passons à une autre "preuve par la pioche", deux balles de fronde qui portent, si l'on en croit les spécialistes, le nom du bras droit de Jules César, Titus Labiénus. Elles ne sont pas reproduites dans le livret de 2002, Sur les traces de César, mais on en voit une à la page 152 de L'Alésia de Michel Reddé. Le T se confond presque avec la surface du gland de plomb, le B, très étiré verticalement, affecte la forme d'un R majuscule plus petit que les lettres précédente et suivante, et l'œil complète le bas de la boucle inférieure, qui, intacte, serait trois fois plus grande que la boucle supérieure. Dans le Hors-série n°14 d'*Archéologia*, un dessin de R. Collet restitue le B, et un autre reproduit la deuxième balle, où le B n'apparaît pas et dont la photographie n'est pas fournie. On apprend sur la

page de gauche de cette publication que 29 balles de fronde en plomb romaines ont été exhumées autour du Mont-Auxois, mais il n'est pas précisé si des inscriptions se lisent aussi sur certaines d'entre elles. En 1994, Suzanne Sievers précise que toutes les balles trouvées au détecteur sont dépourvues d'inscription. Elle distingue parmi elles trois types de forme : double cône, olive, gland de chêne, la première et la dernière catégories se rapportant à l'époque impériale <sup>(12)</sup>. Cette distinction n'apparaît plus du tout dans le rapport de 2001, où l'on ne compte pas moins de 13 exemplaires bitronconiques et un gland de chêne, soit 14 datés au mieux de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., celle d'Octavien – Auguste sur 27 en tout ! <sup>(13)</sup>. Sept d'entre elles viennent du camp C, attribué à Labiénus, et autant d'exemplaires en olive s'y rapportent aussi. Elles auraient été fabriquées sur place.



On attendait sous une vitre l'original de l'exemplaire le plus lisible, ou du moins un excellent moulage, qu'une loupe placée devant l'un ou l'autre grossirait, de manière à satisfaire la curiosité attentive des amateurs éclairés. Quelle déception devant une simple feuille de papier gondolée, photocopie des dessins de R. Collet, dans le coin droit de laquelle figure une reproduction de petite taille de la balle où se lit LABI, peu distincte et d'une teinte tirant curieusement vers le rouge ! Ce manque d'engagement muséographique est très surprenant, car les deux "glandes" inscrits, isolés au milieu de 25 anépigraphes, jouent un rôle essentiel dans l'attribution du siège au conquérant des Gaules.

Si l'on possède la preuve, par des projectiles marqués à son nom, que Labiénus a conduit sur place, comme le disent les Commentaires <sup>(14)</sup>, une partie des opérations, c'est que son supérieur y était aussi. Avec la paronymie Alesia Alise, renforcée par une inscription gauloise Alisiia datée du premier siècle de notre ère <sup>(15)</sup>, il s'agit de l'indice le plus fort qui puisse être produit.

La photographie faite au MuséoParc montre qu'un seul exemplaire permet la lecture T.LABI. Sur l'autre, on ne voit que T.LA, avec une sorte de ligature. Par provocation par rapport à l'interprétation habituelle, pourquoi ne pas imaginer une formule injurieuse du type T(uae) LABI "pour ta propre chute, ruine" ? Il est vrai qu'elle n'est pas attestée ailleurs, et que les avanies qui se lisent sur certaines balles sont nettement plus grossières, et même salaces ou obscènes<sup>(16)</sup>. Il y a aussi une balle d'Asculum dans le Picénum, attribuée à l'époque de la guerre sociale, quarante ans avant Alésia, pourvue de l'inscription T LAF PR, avec un F dont la barre verticale est greffée sur la transversale du A à droite.

La référence à Labiénus n'est donc pas forcément automatique<sup>(17)</sup>. Mais il est erroné aussi de dire, comme beaucoup de plumes l'ont répété, que l'authentification de ces exemplaires s'appuie sur une référence majeure : la balle inscrite T.LABIE trouvée sous Napoléon III à Sens, quartier général du légat de César. Deux décennies plus tard, elle figure dans l'énorme liste des "*glandes spuriae*", balles fausses, établie par l'épigraphiste allemand Zangemeister, qui fut le grand pourfendeur de tous les pièges pour collectionneurs qui inondaient le marché<sup>(18)</sup>. Ces *militaria* d'abord très recherchés furent frappés pour cette raison d'un discrédit durable. Le Musée d'Archéologie Nationale possède le bordereau d'achat de cette balle, acquise auprès d'un marchand qui abusait de la crédulité de l'empereur (nous en avons reçu une copie). On est donc très loin de l'exemplaire mythique trouvé dans les réserves du musée de Sens, qui se garde bien de répondre quand on l'interroge sur ce qui aurait été une pièce maîtresse de ses anciennes collections !

Maintenons tout de même la lecture la plus probable, et souhaitée par beaucoup, T. LABI(enus), qui se déchiffre complètement sur une seule des deux balles ; est-il inévitable d'en inférer directement la présence physique du légat sur les lieux du siège, en 52 av. J.-C. ? Un article de Michel Feugère, *Une balle de fronde du centurion C. Varius à Saint-Pargoire (Hérault)* nous apprend que les glands à inscriptions ont été produits principalement dans les années 60 à 40 avant notre ère. On lit sur cette trouvaille unique dans le Languedoc C VARI .LC. . LC correspond à la 10ème légion gemina, le C renversé désigne un centurion, qui est inconnu par ailleurs<sup>(19)</sup>. Au Mas d'Age nais un autre projectile avec la marque MANL pourrait désigner un propréteur romain qui fut victime, comme nous l'apprend César, d'une embuscade en Aquitaine<sup>(20)</sup>. Mais ce qui nous importe dans la perspective de notre propos, c'est de voir sous la plume du grand spécialiste des artefacts antiques : on a retrouvé des balles inscrites "à Alésia, au nom du légat T. Labiénus, mais aussi avec inscriptions HAL et FERI PIC (ou FRI PIS)

Sievers 2001 n° 724 – 727". Les seules photographies de ces balles figurent dans le catalogue de 1994, avec la mention prudente "*deux balles de fronde, travaux du siège ?*" et une seule, mais on ne sait pas laquelle, serait attribuable à Alésia dans le don de 24 exemplaires que Napoléon III fit au musée de Saint-Germain en avril 1865<sup>(21)</sup>. Toutes ces considérations propres à polluer le débat disparaissent dans le rapport de fouilles de 2001.

Une vieille étude disponible sur le portail de sciences humaines Persée nous apprend que FERI ou FRIca PIC désigne le nom des ennemis que la balle devait frapper, ici "frappe les Picéniens"<sup>(22)</sup>. Cent onze projectiles trouvés à Ascoli, l'ancienne Asculum au centre du Picénum, se rapportent aux combats qui eurent lieu dans ce secteur entre les années 90 et 40 av. J.-C., principalement lors de la guerre sociale de 90 à 88, puis de la guerre civile dite de Pérouse, en 40. Que viennent faire à Alésia des inscriptions qui visent un ennemi de la péninsule italienne, et ont trait aux guerres civiles ? L'auteur de la communication, A. Desjardins, indique aussi que les balles de plomb auraient pu être récupérées sur les champs de bataille, qu'on conservait celles qui n'avaient pas servi, pour les réutiliser à l'occasion dans des guerres très différentes, parfois en superposant d'autres inscriptions, même cinquante années plus tard ! Imaginons deux scénarios : ou bien les balles FERI PIC ont été des reliquats de la guerre sociale utilisées au siège d'Alésia trente six ans après leur fabrication, et on se demande pourquoi elles n'ont pas reçu de sur-frappe et n'ont pas été utilisées avant, ou bien elles provenaient des combats de la guerre de Pérouse, où le fils du célèbre légat de César, Quintus Labienus, s'illustra contre les partisans d'Antoine et de son frère en Italie, en raison d'une rivalité de commandement en Orient. Si les balles d'Alésia T. LABI portaient Q. à la place de T., tout serait simple et d'une conséquence décisive : leur présence à Alésia indiquerait des combats en Gaule postérieurs à l'an 40 av. J.-C et elles viendraient du camp des partisans d'Octavien. Mais ce n'est pas le cas et il faut envisager une autre hypothèse. Contrairement à toute attente, Titus Labienus, père de Quintus, après la guerre des Gaules, prit le parti de Pompée contre celui dont il avait été le serviteur le plus fidèle, par sourde jalousie, ou par solidarité provinciale, parce qu'il était originaire de la même province que Pompée le Grand, le Picénum. Théodore Mommsen insiste avec étonnement sur cette complète volte-face : "*Labiénus avait eu des commandements indépendants et la moitié de l'armée romaine sous ses ordres ; comme il était sans conteste le plus ancien, le plus habile et jusque-là le plus fidèle des auxiliaires du proconsul, il était aussi le plus haut placé et le plus honoré*"<sup>(23)</sup>. Les légionnaires refusant de suivre leur légat dans la trahison, il rejoignit en Italie centrale Pompée et les deux consuls en exercice à la tête de cavaliers gaulois et germains.

Pompée et Labienus gagnaient le Picénum pour y rallier leurs fidèles et organiser la résistance contre César, mais ce dernier devança et les troupes républicaines se rendirent sans opposer une grande résistance. Les balles FERI PIC qui devaient être lancées contre elles ne furent presque pas utilisées et furent peut-être conservées avec des projectiles frappés de la marque T. LABI lesquels, expression manifeste de la rupture avec le proconsul, avaient été récupérés sans avoir eux aussi servi. Une réserve de glandes restait donc disponible pour d'autres opérations.

### **Un léger rajeunissement des opérations militaires autour d'Alisia ?**

Les textes anciens ne nous disent pas ce qu'il advint de la Gaule après le siège d'Uxellodunum en 51. La guerre civile éclipsa la fin de la pacification de la Gaule celtique, comme si les habitants terrorisés par l'écrasement du soulèvement général et une répression féroce avaient complètement et à tout jamais déposé les armes. Dans un article stimulant, Michel Feugère et Mathieu Poux, à la lumière de découvertes archéologiques récentes, démontrent que la Gaule était loin d'être vidée de ses légions au lendemain des six années de guerre menée par César, et que des troubles secouèrent le pays dans les décennies consécutives à la conquête. *"La victoire militaire remportée à Alésia ne signifiait pas, loin s'en faut, stabilisation et pacification définitive d'un immense territoire"* (24). Le vase aux feuilles de myrte et les balles de fronde témoignent-ils d'une opération d'envergure contre la rébellion, postérieure à 49 avant J.-C. ? Et dans ce cas, à peu d'années près, Alésia ne serait pas superposable à Alise-Sainte-Reine ? Le hasard ferait vraiment mal (ou bien selon le point de vue) les choses et il faudrait chercher ailleurs l'oppidum où s'enferma Vercingétorix. Dans son analyse très fine du volumineux rapport de fouilles de Michel Reddé, Arnaud Lerossignol arrive à cette conclusion : si les vestiges trouvés en Bourgogne ne sont pas ceux décrits par César au livre VII, ils lui sont de peu postérieurs (25). C'est cette thèse que nous avons tenté d'étayer à notre tour, en nous centrant principalement sur l'incertain canthare d'Alésia et le défi que constituent les deux balles T. LABI. L'analyse au carbone 14 du fragment de tente serait-elle susceptible d'apporter une pièce supplémentaire au dossier et permettrait-elle de trancher la question ? C'est peu probable, mais l'absence de datation mériterait d'être expliquée. Il faudrait à présent s'interroger aussi sur celle d'autres séries d'objets, comme les fragments d'amphores, les monnaies et les fibules. Une nouvelle évaluation chronologique pourrait-elle corroborer ce léger rajeunissement des opérations militaires autour d'Alisia ? Puisque aucun élément n'apporte à lui seul une certitude, et que la convic-

tion intime de la presque totalité des archéologues s'appuie sur un faisceau d'indices, que reste-t-il de la cohérence d'ensemble de la démonstration si chacun d'entre eux, contesté par une critique disjonctive, est fragilisé du point de vue de sa date, de son interprétation, voire de son authenticité. Combien d'écarts par rapport au texte césarien, dans les conclusions mêmes délivrées par Michel Reddé (26) ? Cinq camps identifiés sur 23, des objets intrusifs, antérieurs ou postérieurs, des monnaies presque exclusivement celtiques dans les camps considérés comme romains, pas de traces du camp de Vercingétorix et de sa *"maceria"*.

### **Des fouilles interdites mais des vestiges anthropiques à expliquer**

Certains experts, parmi les plus reconnus dans leur domaine, ont décidé que la question agaçante d'Alésia avait été réglée une fois pour toutes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils demeurent les seuls arbitres de la pertinence de fouilles ailleurs qu'à Alise et y jugent inutile toute investigation. Certains de leurs collègues, qui ne sont pas impliqués directement dans l'affaire, l'admettent dans des conversations privées, mais se gardent avec raison d'empiéter sur un terrain qui n'est pas le leur. Laurent Olivier, conservateur au Musée d'Archéologie Nationale à Saint-Germain-en-Laye, dans le fameux reportage de Canal+, avait-il bien pris la mesure de l'effet qu'a pu produire sur les téléspectateurs la comparaison qu'il n'a pas hésité à faire ? *"En archéologie on raisonne comme Staline, combien de divisions ?"* Il en revendiquait certes beaucoup, car il conservait la prodigieuse collection d'armes trouvées par les terrassiers qui travaillaient pour Napoléon III.

Il est aisé de se gausser de la faiblesse d'adversaires auxquels on refuse tout droit de s'armer. Malgré l'appui ponctuel des ministres André Malraux et Jacques Duhamel, André Berthier (archiviste paléographe, conservateur du musée Gustave Mercier de Constantine et archéologue) recevait des réponses de cette sorte : *"J'ai le regret de vous faire connaître qu'après avis du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique il n'est pas possible de délivrer l'autorisation sollicitée, l'intérêt scientifique du site n'ayant pas été prouvé"*. On ne trouve rien puisqu'il est interdit de creuser et de prospecter, et il est interdit de creuser et de prospecter parce qu'on a décrété à l'avance qu'il n'y a rien à trouver. Sous un angle épistémologique, et même tout simplement moral, il est peu recevable de se voir sommé de tirer un matériel bien daté d'un sol dont l'accès est refusé par ceux-là mêmes qui lancent le défi. Les philologues se cantonnent en l'occurrence à l'étude des textes parce que la vérification des hypothèses qu'ils en tirent ne peut être menée sur le terrain, faute de permission officielle.

On leur reproche en outre de sacrifier à des

conceptions surannées, directement sorties des images d'Épinal qui illustraient la vie religieuse supposée de "nos ancêtres les Gaulois". André Berthier pensait avoir découvert, sur les 1 000 hectares de l'immense oppidum de Chauv-des-Crotenay <sup>(26)</sup>, un fabuleux sanctuaire celtique couvert de monuments cultuels et ceint d'une muraille cyclopéenne héritée de l'âge du bronze. Les noms qu'il s'est hasardé à donner à des pierres aux formes étranges qu'il interprétait comme des idoles aniconiques a suscité l'hilarité de ses adversaires, et il leur a fourni des verges pour le fustiger, leur épargnant ainsi d'avoir à répondre sur des points plus délicats et solides : "un dolmen, des pierres sacrées que les archéologues ont baptisé (sic) la « Tortue », le « Papillon », le « Sanglier »... *"Et des hypothèses qui s'enchaînent les unes aux autres sans jamais être vérifiées"*, ironise Jean-Louis Voisin pour distraire le lecteur et *"prendre quelque distance avec l'objet austère"* de son ouvrage <sup>(27)</sup>. Claude Grapin, conservateur en chef du patrimoine chargé du musée Alésia, ajoute : *"De manière objective les pierres dressées présentées comme des sanctuaires gaulois correspondent soit à des phénomènes géologiques, soit à des structures mégalithiques mises en place à l'époque néolithique, plusieurs millénaires avant l'époque de la guerre des Gaules"* <sup>(28)</sup>.

Nous pouvons témoigner qu'il y a çà et là des sortes de monuments, plutôt que de simples pierres dressées. Mais s'il est vrai que ce type de construction n'est pas attribuable à la fin de la période de la Tène, il est contestable d'affirmer péremptoirement que les Celtes ne vénéraient pas ces vestiges monumentaux, reliques d'un très lointain passé, et donc revêtus d'un halo de mystère divin ? Ne viendrait-elle pas de là, la légende d'une fondation par Héraklès, reprise à des fins de justification impérialiste par Denys d'Halicarnasse ?



*La "tortue" de la cote 801 et son étrange murage.  
Ph. Voorwinden (1975)*

### **Sortir d'une situation bloquée : le recours contrôlé aux détectoristes**

*"Il suffit de mettre quelqu'un dessus, une équipe sérieuse avec un projet sérieux"*, lançait en 2008 Michel Reddé en se défaussant. Mais qui irait se mettre en difficulté face à la communauté archéologique, en montant un projet pour l'étude d'un site qui, de notoriété publique, dans la communauté des experts, est un désert en artefacts avant le deuxième siècle de notre ère ?

Pour obtenir une réponse rapide et peu coûteuse quant à l'existence des vestiges d'un siège, il suffirait de quelques détectoristes bénévoles détenteurs d'une autorisation officielle et supervisés par un archéologue. Cependant aujourd'hui, au vu de la nouvelle loi sur le Patrimoine, qui transforme le monopole archéologique en blockhaus inexpugnable, ce vœu semble une pure chimère. C'est bien dommage, car, avec des terrains bouleversés par vingt siècles d'agriculture, le gel et les taupes, Michel Reddé nous conseillait la bonne pratique : *"Seules les prospections de surface menées au détecteur de métaux, s'avèrent – paradoxalement et, diront certains, scandaleusement – opérationnelles et productives puisqu'elles touchent précisément la zone de terre arable dont les archéologues ne peuvent réellement s'occuper et où réside désormais l'essentiel du matériel archéologique"* <sup>(29)</sup>. Au début de la belle publication *Intailles antiques du Jura* <sup>(30)</sup>, des remerciements sont adressés à vingt professionnels et amateurs impliqués dans cette recherche, dont cinq prospecteurs bénévoles. Que faudrait-il trouver ? Des murs militaires, des fossés et surtout des armes bien datées. On ne peut creuser au hasard, sur une immense surface ! C'est bien ce dont se sont rendu compte les archéologues d'Alise, qui ont fini par balayer le terrain avec des détecteurs de métaux. Jean-Louis Voisin n'a pas scrupule à le révéler : le bilan publié des fouilles menées entre 1991 et 1997 se caractérise par cinq enseignements majeurs : *"Le quatrième enseignement provient de l'étude – un volume – du matériel, tant gaulois que romain, qui s'est enrichi. Comme ces chausse-trapes (tribuli) de fer trouvés sur le camp B grâce au détecteur de métaux. /.../ Les fouilles d'Alésia n'en avaient encore jamais livrées, et César ne les évoque pas tellement leur usage est commun"* <sup>(31)</sup>. Relevons au passage cette nouvelle différence avec le *Bellum Gallicum*, l'élégance et le naturel avec laquelle elle est éludée. N'oublions pas non plus comment a été, en principe, définitivement éteinte en Allemagne la polémique sur la localisation exacte de la bataille de Teutoburg. Arminius était l'équivalent de notre Vercingétorix, mais avec l'immense supériorité sur ce dernier d'avoir anéanti une armée entière, vingt mille soldats romains. Un membre des forces d'occupation britanniques pratiquait durant son temps libre la détection de métaux, apparemment licite à cette époque en Ré-

publique Fédérale. “La principale découverte est due à un officier britannique, le major J.A.S. Clunn, dont la base se trouvait près d’Osnabrück. En 1987 il découvre un lot de quelques 160 pièces d’argent, puis, en 1988, il entra en possession de trois glands de plomb, fondus et destinés à des frondes. Il se demanda donc si le Teutoburg ne se trouvait pas à proximité. Il eut la sagesse de s’adresser à des enseignants-chercheurs allemands qui travaillaient à l’université d’Osnabrück” (32). Sagesse au-delà du Rhin, folie en deçà, car la même démarche vaudrait pour la question qui nous occupe, vu l’importance de l’enjeu historique, patrimonial et politique, de graves ennuis à celui qui chez nous commettrait cette bévue, et le délit qu’il avouerait innocemment le conduirait devant les tribunaux. Comme le dit Michel Reddé, “l’archéologie n’est pas une activité « libérale » que tout un chacun peut pratiquer sans contrôle des services compétents, aux frais de la collectivité”. La recherche d’artefacts que nous suggérons ne vaudrait à la collectivité aucun débours et serait contrôlée par un archéologue volontaire. Mais c’est son principe même qui est récusé, pour des raisons faciles à comprendre.

### Alésia, un commode marronnier mais toujours pas d’étude du site jurassien

Au cours de l’été 2001 le journal *Libération* consacra six numéros au mystère d’Alésia, avec à chaque fois une page entière. “Un peu comme pour Glazel”, écrit Jean-Paul Demoule, “des journalistes sentirent qu’il y avait là matière à sensation, du moins pendant les périodes estivales pauvres en information et selon une loi médiatique qui voit les mêmes sujets s’épuiser tout aussi régulièrement.” (33).

Nous constatons que l’ancien directeur de l’INRAP sacrifie lui aussi à une référence cyclique, et nous nous interrogeons : après tout, pourquoi vouer aux gémonies des marronniers bien innocents, qui correspondent au moment de l’année où les Français se déplacent pour le plaisir, se cultivent, où la politique et les activités professionnelles marquent pour beaucoup une pause ? Pour revenir au feuilleton paru dans *Libération*, le dernier article s’intitulait : “Syam, le mystère reste dans le champ.

Deux archéologues anglais se rendent sur le site jurassien et s’étonnent que les découvertes d’André Berthier soient ainsi négligées”.

On relève dans le corps du texte : “En Angleterre, il y a longtemps qu’un tel site aurait été étudié, analysé et daté. Pour cela, il suffit que la commune soit d’accord et qu’un archéologue déclare une personne compétente pour superviser les fouilles /.../, puisque le champ où Berthier a trouvé les lilia est toujours là /.../. « Il conviendrait de le rouvrir »”.

Voilà donc au moins une exception à la remarque générale que fait Yann le Bohec : “Notons en outre que les étrangers ne se posent jamais ce problème : pour eux, Alésia et Alise, c’est un seul et même lieu /.../ C’est donc bien un problème franco-français” (34). Nous sommes désolés d’avoir encore à le contredire : en juillet 2012 une équipe de la BBC est venue à Lons-le-Saunier filmer Franck Ferrand qui y donnait une conférence devant un nombreux public, puis elle s’est rendue à Chaux-des-Crotenay pour faire un reportage sur les murs de l’oppidum. Car il y a bien un oppidum, et ceux qui ne croient pas que Vercingétorix s’y réfugia reconnaissent parfois son existence : “À défaut d’être le site d’Alésia, Chaux-des-Crotenay est sans aucun doute un ancien et imposant oppidum gaulois, vraisemblablement séquan /.../. Et ce n’est pas parce que le site d’Alise-Sainte-Reine ne cesse de fournir de nouvelles preuves archéologiques qu’il faudrait continuer à empêcher que se mène une campagne de fouilles sérieuse à Chaux-des-Crotenay, site qui recèle sans aucun doute, nous l’avons dit, des éléments du plus grand intérêt” (35).

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 AOUT 2001

UN ETE 2001

Les mystères d’Alésia (fin)

# Syam, le mystère reste dans le champ

Deux archéologues anglais se rendent sur le site jurassien. Et s’étonnent que les découvertes d’André Berthier soient ainsi négligées.

La défaite de Vercingétorix à Alésia, sous les coups de César, est un mythe fondateur de l’histoire de France. L’identification du site a mobilisé beaucoup d’énergies, dont celle de Napoléon III. On a longtemps parlé d’Alise-Sainte-Reine, en Bourgogne. Mais certains penchent, prudemment, pour Syam, dans le Jura. « Libération » vous propose d’examiner cette deuxième hypothèse, en un jeu de piste historique aux enjeux toujours contemporains.

Si tout ce qu’a écrit César est à remettre en cause ou à revoir, qu’à donc trouvé André Berthier dans le Jura ? L’humiliation que lui a infligée en 1972 le CSRA (Conseil supérieur de la recherche archéologique), en qualifiant d’« accident de la végétation » ce qu’il considère comme des lilia (pièges romains), le découragea pour quelque temps. Il vient de rentrer définitivement en France après tant d’années sur le site de Tiddis (Algérie), mais il se ressaisit et va continuer de chercher, et de trouver, en surface cette fois-ci. Pourquoi désormais consacrer plus que son mois de congé annuel à ses recherches, la moisson d’objets augmente chaque année, surtout près des murs de la colline au nord de la plaine de Syam. Des céramiques romaines et une clef, expertisée par deux fois comme romaine, du I<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ, confortent l’archéologue. Des pointes d’armes, d’autres céramiques et des clous anciens par centaines sont trouvés. Mais l’audience de Berthier est limitée et il est inobé par le CNRA (Centre national de la recherche archéologique). Sa méthode scandalise. Quand il trouve des objets anciens, on le raille, et quand sous ces murs il trouve du mobilier archéologique, il effraie. Deux associations se sont créées autour de son œuvre, l’une ré-

unissant les membres de sa famille et amis proches, l’autre, l’Institut Vitruve, plus scientifique, rassemble latinistes, égyptologues, numismates, officiers supérieurs et géologues pour un travail de fond. Jusqu’au bout, Berthier et son travail sont boycottés par les tenants du dogme d’Alise, site « officiel » d’Alésia. L’homme n’en a cure. Quelques semaines avant de mourir, en décembre dernier, André Berthier tient entre ses mains le tome XX que la nouvelle série des Mémoires de l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a consacré à Tiddis, cité antique de Numidie, son œuvre de quarante ans. En ouvrant cette somme sur l’urbanisme romain antique, on est stupéfait que l’auteur d’un tel travail ait pu être traité si mal dès qu’il a touché à la première page de notre histoire nationale. Cet archéologue, correspondant de l’Institut, méritait le respect et la considération. Je n’ai pas connu André Berthier, mais j’ai voulu en avoir le cœur net. Qui a bien pu trouver l’inventeur de Tiddis dans les montagnes du Jura ?

Annuaire romain. 14 juillet. Sous une pluie battante, en pleine nature jurassienne, l’argentée les murs de Berthier en compagnie du Dr John Salvatore et du Dr Mick Jones, deux archéologues anglais spécialistes des camps romains. Ils sont perplexes. A première vue, cela n’a pas l’air romain, un peu trop massif mais pas impossible, médiéval peut-être... certaines parties sont vraisemblablement difformes. John et Mick prennent des mesures, photographient. La pluie redouble et nous ne pouvons faire le tour du site tant il est étendu. Dans la maison où nous accueille Claire Berthier, la fille de l’archéologue, la cassette et le chapeau de défilé sont encore au portemanteau. Nous examinons les objets récoltés au cours des trois dernières décennies. John dispose d’un catalogue de l’armement romain. Sans cesse il tourne les pages et compare les dessins aux objets qu’il a dans les mains. Ce qui semble

Les auteurs du très complet répertoire des peuples de la Gaule méritent d'être salués pour leur indépendance d'esprit et de parole.

À l'instar de Michel Reddé qui s'est adjoint le concours d'un collègue allemand, faudra-t-il faire appel à des archéologues anglais, ou à d'autres étrangers ?

On vante tant la coopération européenne : elle trouverait là un terrain d'application inédit, et les spécialistes français n'auraient pas à se compromettre, en dehors des instances qui donneraient leur accord à cette intervention. Il reste cependant une difficulté : de quel crédit jouissent auprès d'eux leurs homologues anglais, qui ont le tort de ne pas voir de mal dans l'activité de détection pratiquée par des amateurs, quand elle s'effectue en dehors des zones archéologiques reconnues ? Et pourtant, par un étonnant paradoxe, la mise au jour sur le site jurassien d'un matériel attribuable à la période de la guerre des Gaules serait scientifiquement très utile aux fouilleurs d'Alise, à titre comparatif. Plus que notre propre avis, c'est celui qu'exprime Suzanne Sievers, experte en armes celtiques et romaine, dans le volumineux rapport de 2001 : "Seule la découverte d'un autre site aussi riche permettrait d'entreprendre une étude complète qui serait à même de présenter une interprétation véritablement sûre" <sup>(36)</sup>.

### Notes

- (1) *Muséoparc Alesia : Mon (trop) cher musée*, Le Miroir, <http://www.miroir-mag.fr>.
- (2) *Le Muséoparc "Alésia"*, Le blog de R. Adam pour la Sorbonne, <http://adam-latin.over-blog.com>, mercredi 25 juillet 2012.
- (3) *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, Année 1949, volume 93, numéro 3, pp. 191-195.
- (4) *Le trésor d'orfèvrerie romaine de Boscoreale*, Musée du Louvre, 1986, pp. 88-89.
- (5) Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales, 29 mars – 18 juillet 1994, Réunion des Musées Nationaux, p. 266.
- (6) *Alésia, 2. Le matériel*, sous la direction de Michel Reddé et Siegmard von Schnurbein, Paris, De Boccard, MMI, p. 3.
- (7) *op. cit.* p. 270.
- (8) *op. cit.*, p. 266.
- (9) *Le duc d'Aumale*, Raymond Cazelles, p. 98 : "Pompéi où le roi a bien voulu me conduire et que j'ai visité fort en détail m'a vivement intéressé. On y a fait devant moi des fouilles curieuses et très abondantes dont le roi a bien voulu m'abandonner les résultats...".
- (10) *Alésia. L'archéologie face à l'imaginaire*, Michel Reddé, Éditions Errance, 2003, p. 180.
- (11) *Alésia, 2. Le matériel*, p. 2.

- (12) *Vercingétorix et Alésia*, Musée d'Archéologie nationale, pp. 267-268.
- (13) *Alésia, 2. Le matériel*, pp. 238-239.
- (14) *Guerre des Gaules*, César, VII, 86, 87 et 9.
- (15) Hors-série n°14 Muséoparc Alésia : Une bonne reproduction de cette inscription découverte en 1838 figure à la page 41.
- (16) "Peto Octaviani culum" (entre autres) : *Glandes perusinae*, Lucio Benedetti, Edizioni Quasar, Roma, 2012.
- (17) *Glandes plumbeae editae a Carolo Zangemeister Romae*, *Ephemeris epigraphica*, vol. VI, 1885, p. 11.
- (18) *op. cit. glandes spuriae*, p. 132, n° 9 : T.LABIE.
- (19) Cet article est consultable sur Internet.
- (20) *L'équipement militaire en Gaule*, Michel Feugère, *Journal of Roman Military Equipment*, 5, 1994.
- (21) *Vercingétorix et Alésia*, Musée d'Archéologie nationale, pp. 264-265.
- (22) *Les balles de fronde de la république*, Ernest Desjardins. Séance du 14 avril 1874. *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, 18<sup>ème</sup> année, numéro 2, 1874 pp. 25-137. Au lieu des habitants du Picénum, il peut s'agir aussi de ceux de la ville de Pisaurum, en Ombrie, région voisine.
- (23) *Histoire romaine*, Théodore Mommsen, livre V, X
- (24) *Gaule libérée, Gaule pacifiée. Enquête sur les militaria en Gaule*, Mathieu Poux et Michel Feugère, *Pro Vindonissa*, (Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa - Brugg), 2001, pp. 79-95.
- (25) Alésia, Alise et les Séquanes, <http://www.alesiaalisesequanes.com>
- (26) *Bibracte, guides archéologiques de la France*, 1987, p. 24, et *L'archéologue n°108*, juin-juillet 2010, p. 13. La surface du plateau accidenté est en grande partie inoccupée, mais la cité elle-même concernait un espace équivalent à celui qu'enserme l'enceinte du Mont Beuvray, soit 200 hectares. L'oppidum de Heidengraben en Allemagne atteint la superficie énorme de 1500 hectares !
- (27) *Alésia, Un village, une bataille, un site*, Jean-Louis Voisin, Éditions de Bourgogne, 2012, pp. 161-168.
- (28) *Archéologia*, hors-série n°14, avril 2012, p. 45.
- (29) *Alésia, 2. Le matériel*, p. 2.
- (30) *Intailles antiques du Jura*, Musée d'Archéologie du Jura, Lons-le-Saunier, MMX.
- (31) *op. cit.*, p. 140.
- (32) *La bataille du Teutoburg*, 9 après J.-C., Yann Le Bohec, *Illustratoria*, Les éditions Maison, 2008, p. 36.
- (33) Samedi 18 et dimanche 19 août 2001.
- (34) *op. cit.* p. 92.
- (35) *Les Peuples fondateurs à l'origine de la Gaule*, Fabien Régnier et Jean-Pierre Drouin, *Yoran Embanner*, 2012, p. 481.
- (36) *Alésia, 2- Le matériel*, sous la direction de Michel Reddé et Siegmard von Schnurbein, De Boccard, Paris, MMI, p. 198.